



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt six septembre à 19 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DRIVET, Maire.

Etaient présents : Olivier BARRILLON, Monique BELLE, Nadine CHEVELARD, Jean COMPASSI, Jean-Marc DRIVET, Xavier DROGUET, Jean-Claude GINET, Olivia NANTOIS, Florence ROUGELOT, Chantal RYON MARCON, Agnès VINCEDEAU.

Absents excusés : Jean-Claude DIJOURD qui a donné pouvoir à Florence ROUGELOT, Laurent RUFFION qui a donné pouvoir à Monique BELLE

M. Xavier DROGUET a été élu secrétaire.

Date de convocation : 21/09/2017

ORDRE DU JOUR

1. MISE A DISPOSITION DE TERRAIN POUR ESSAIS

Suite à la demande de la société BAUER Compresseurs pour effectuer des tests sur la commune de Bourdeau, après discussions, le Conseil Municipal donne son accord et propose une participation financière de 250 € H.T/test.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de donner son accord pour effectuer ces-dits tests

- Décide de participer à hauteur de 250.00 € H.T/test

2. PERSONNEL COMMUNAL - POSTE ENTRETIEN

Délibération reportée lors d'un prochain Conseil Municipal

3. DEMANDE DE MISSION D'ARCHIVAGE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser un travail d'archivage des documents de la mairie. A savoir, cette mission d'archivage n'a pas été effectuée depuis le mandat précédent, et de plus, il serait intéressant de profiter du changement de la secrétaire de mairie.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- décide de faire effectuer cette mission d'archivage
 - de réaliser un diagnostic préalable si le CDG le dit nécessaire
 - donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour toutes signatures sur ce dossier.

4. NUMEROTATION - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Agnès VINCENDEAU qui expose le travail réalisé, en majeure partie sur le terrain.

Mme Agnès VINCENDEAU explique qu'il est nécessaire de réunir le 12 octobre prochain un groupe de travail afin de finaliser le projet. A l'issue de cette réunion, il sera notamment étudié :

- Communication aux habitants
- Formalité de mise en place des plaques
- Gérer la commande des plaques

Le Conseil Municipal échange autour de la phase opérationnelle de la pose des plaques ainsi que du type de plaques.

Un retour sur les précédentes remarques exposées lors de la dernière réunion de Conseil est réalisé : - Le principe de l'impasse sera retenu pour les voiries sans issues

- Place Lamartine retenue
- Impasse de la Fabrique retenue
- Impasse des Perchots retenue

Monsieur le maire, rappelle à l'assemblée la délibération du 16 février 2017 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la numérotation de la voirie. Il est nécessaire d'apporter des compléments d'information à cette demande

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- confirme la demande de subvention auprès des services de la Région
- Précise que le montant des travaux s'élève à 26 410 € HT et la dépense sera imputée au budget en section d'investissement article 2152
- Le montant de la subvention attendu est de 40 % soit 10 564 € tel que défini dans le tableau ci-après
- Donne tous pouvoirs au Maire pour effectuer la demande de subvention

Plan de financement du projet

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT*	Nature des recettes	Taux	Montant
Convention La Poste	3221,30	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	40%	10 563.72
Diagnostic et communication				
Fournitures VIA CONCEPT				
Panneaux /Nos/Mats/colliers	7748.00			
Fouilles et installation				
VIA CONCEPT option devis	8400.00			
Devis pose plaques numéros	7040.00	Autofinancement de la commune/ ou de l'EPCI		15 845.58
TOTAL	26 409.30	TOTAL		26 409.30

5. PLUi

Monsieur le Maire effectue un rappel concernant les contours de la zone urbaine proposée.

Le Conseil Municipal fait à nouveau le point sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Des échanges ont également lieu au niveau des espaces réservés existants depuis le

Commune de
BOURDEAU
PLU de 2005.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Choix des couleurs des rideaux salle polyvalente.
- Utilisation future du tunnel du Chat : bus de tourisme autre régions que Chambéry et avant pays.

Séance levée à 21h35.

Le secrétaire de séance : Xavier DROGUET